

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL. 10 / 2020 Bis

Nombre de Membres L'An deux mil vingt le 28 Juillet ,

En exercice : 27

De Présents : 25

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc.

Procurations : Mme DUPONT Karine donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.- Mme AURIOL Anne donne procuration à M. HERAUD Jean-François.

. Etaient absents excusés- néant.

Délibération portant renouvellement des bons scolaires pour l'achat de fournitures scolaires pour la Rentrée 2020-2021 .

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. ADAM Stéphane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que chaque année le conseil municipal alloue une enveloppe budgétaire pour l'attribution de bons scolaires aux collégiens, lycéens et étudiants domiciliés sur la commune , par la délivrance d'un bon d'une valeur de 25 € valable auprès des commerces : LECLERC Le Luc , INTERMARCHE Carnoules et CARREFOUR Market PIGNANS .

Pour la rentrée 2020-2021, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'attribution de ce bon pour la même valeur (25 €) et selon les mêmes conditions d'attribution . Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité de :

-Renouveler l'attribution des bons scolaires pour la rentrée 2020-2021.

-Inscrire les crédits budgétaires au budget de la commune – Chapitre 011

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand

Maire de PIGNANS

